

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 juin 2023

Baisse de -19% de la mortalité routière au mois de mai

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), en mai 2023, 234 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine, soit un recul de - 19 % par rapport au mois de mai 2022. Le nombre de blessés graves est en baisse de - 11 %.

234

tués

- 19 % par rapport à mai 2022 (-55 décès)

1 449

blessés graves¹

- 11 % par rapport à mai 2022

Les accidents corporels de la circulation routière recensés par les forces de l'ordre sur les routes de France métropolitaine s'élèvent à 4 495 en mai 2023, soit - 11 % de moins qu'en mai 2022.



Les longues journées ensoleillées du mois de juin sont propices aux déplacements et sorties. Prenez la route en toute sécurité ! Cyclistes, trottinettistes, portez un casque. Motards, portez aussi des vêtements de protection. Automobilistes, veillez à vous attacher et au bon attachement de vos passagers notamment les enfants, même sur de courts trajets. Comme rappelé lors de la journée mondiale des parents, le 1^{er} juin dernier, 1 enfant tué sur 4 dans un accident de voiture n'était pas attaché. La prochaine campagne de communication portera sur la ceinture, enjeu majeur de sécurité routière pour nos territoires, et notamment dans les outre-mers. RDV pour la première diffusion télévisée le 25 juin prochain !

Florence Guillaume, déléguée interministérielle à la sécurité routière

L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE DU MOIS DE MAI 2023 en France métropolitaine **SELON LE MODE DE DEPLACEMENT**

24



piétons tués

166 blessés graves

12



cyclistes tués

228 blessés graves

2



usagers tués en EDPm

(engin de déplacement personnel motorisé)

44 blessés graves

126



**automobilistes
tués**

396 blessés graves

51



**usagers tués en deux-
roues motorisés**

567 blessés graves

¹ Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR publie, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés graves. Ces valeurs sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers.

BILAN DE L'ACCIDENTALITE ROUTIERE EN MAI 2023 **DANS LES OUTRE-MER**

En mai 2023, les forces de l'ordre ont enregistré outre-mer 257 accidents corporels de la circulation routière, une augmentation de + 2 % par rapport à la même période l'an dernier. On dénombre 18 personnes décédées et 361 personnes blessées dans les accidents enregistrés.

257

accidents corporels

+ 2 % par rapport à mai 2022

18

tués

- 36 % par rapport à mai 2022

361

blessés

+ 7 % par rapport à mai 2022

Pour consulter le baromètre de l'ONISR en intégralité :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr>

